**Décès du COVID 19 à l’hôpital**

**Quelles pratiques funéraires culturelles et culturelles possibles ?**

**Pratiques – continent africain**

-Ce qui pose pb, avec les protocoles sanitaires COVID, c’est l’impossibilité d’accompagner collectivement le mourant puis le mort (cf. article de Claire Marin dans *Libération*) + la séparation d’avec la terre ancestrale (pour la diaspora)

Concernant le continent africain, où la grande majorité des communautés sont chrétiennes ou musulmanes, les conduites relatives à la mort sont bien connues. La particularité africaine est le caractère très collectif de l’événement. Les visites aux malades sont fréquentes et nombreuses (on couche à l’hôpital au pied du lit), et on se rassemble en grande nombre autour du mort jusqu’à la mise en terre. Tout cela à grand renfort d’embrassade et de poignées de mains… Impensable en Afrique d’effectuer ce grand passage dans la solitude. La toilette du mort est essentielle, pour des raisons de purification, pour permettre aux composantes animiques de bien se séparer du corps

Pour un collègue malgache : ne être enterré dans son tombeau ancestral est une des pires situations qui puissent arriver à un Malgache. Pour une raison ou une autre, certains Malgaches résidant en France choisissent l'incinération, mais les cendres doivent être, tôt ou tard, rapatriés et déposés dans le tombeau ancestral. L'essentiel pour les Malgaches, c'est de faire en sorte que tout individu ait de "bonnes funérailles" (il y a un adage malgache à ce propos) ; le deuil est presque quelque chose de normal, généralement dû à la tristesse, à divers degrés dans la communauté, tandis que les "bonnes funérailles" sont une obligation collective.

**Expériences suite à Ebola,** 2013-2015, Afrique de l’Ouest

-Anne Chemin, dans *le Monde* du samedi 4 avril,

« pendant Ebola, les rites d’ancestralisation supprimés »

corps aspergés d’eau chlorée, enveloppés dans plastique  : pas de rites funéraires permis et pas possible de voir le mort

Certains corps ont été enterrés sans que l’on retiennne l’emplacement tombe Voir –Voir Frédéric le Macis, anthropologue, *Anthropologie et Santé* «  Traiter les corps comme des fagot » 2015) : cela créera une épidémie d ‘infortune et de malheur par les non ancestralisés

- Voir Auriane Guilbaud, mdC Sc po U Paris 8 : OMS crée protocole 2015 pour inhumer dans la dignité « enterrements digne et sûr » OMS

Les fossoyeurs doivent saluer familles

Demander « respectueusement » à la famille de choisir un porte parole

Celui-là prépare la dépouille

Autorise porte parole à prendre des photos de l’inhumation et demande un objet civil/culturel ou religieux pour identifier la tombe